



Syndicat National des Professeurs
de Lycée Professionnel
et des Personnels d'Éducation

ACADEMIE DE BORDEAUX

**C.A.P.A. 2012-2013
D'avancement d'échelon
des PLP**

**Date de la CAPA :
Lundi 17 décembre à 15h00**

Période du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013

**A compléter si vous êtes
promouvable entre
le 1/09/2012 et le 31/08/2013**

Nom :
Prénom :
Adresse complète :
.....
Téléphone :
E mail :

**Compléter ce cadre et renvoyer la fiche syndicale au siège académique du SNETAA
accompagnée d'une enveloppe timbrée si réponse par voie postale souhaitée**

Discipline : Affectation actuelle : Tél. :

PLP Classe Normale

Echelon actuel : depuis le :

Obtenu : au grand choix au choix à l'ancienneté par reclassement

PLP : Note Pédagogique au 31/08/2012 sur 60 : date de l'inspection.....
Note Administrative au 31/08/2012 sur 40 :
TOTAL sur 100 :

Date de naissance :

COMPLÉTER TOUTES LES RUBRIQUES. ELLES SONT INDISPENSABLES AUX VÉRIFICATIONS

(NE PAS REMPLIR CETTE PARTIE RÉSERVÉE À LA RÉPONSE DES ÉLUS PARITAIRES)

La Commission Administrative Paritaire Académique compétente pour l'examen des promotions d'échelon s'est réunie ce jour au Rectorat de l'Académie de Bordeaux.

Ne remplissant pas les conditions d'ancienneté nécessaires, tu ne figures pas sur la liste des promovables.
Ta candidature n'a donc pu être retenue.

RÉSULTATS DE LA COMMISSION

TU ES PROMU(E) au.....échelon des PLP

Au grand choix avec effet au

Au choix avec effet au

A l'ancienneté avec effet au

TU N'ES PAS PROMU(E) Tu étais promovable au.....échelon des PLP

Au grand choix

Au choix

PLP : Ta note globale sur 100 : prenant en compte le correctif pour retard d'inspection :
Note du dernier promu : Au Grand Choix : Au Choix :

**Ces informations ne sont données qu'à titre officieux,
seul l'arrêté rectoral officialisera ta nouvelle situation.**